

Professionnels de santé : nouvel état des lieux de l'accès aux soins



© 2024 Les Echos Publishing

« On ne peut pas continuer ainsi », a déclaré le sénateur Bruno Rojouan. Ce dernier avait déjà livré un rapport sur les déserts médicaux en mars 2022, qui avait incité la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat à lui demander de poursuivre ses travaux sur le sujet. Deux ans et demi après, son nouveau rapport constate que l'offre de soins en France s'est encore dégradée : 2 500 médecins généralistes supplémentaires perdus, leur nombre étant tombé sous la barre symbolique des 100 000 praticiens. Un nombre qui devrait continuer de baisser jusqu'en 2028, compte tenu de l'âge des médecins. Le nombre de patients sans médecin traitant a lui aussi augmenté, s'établissant à près de 7 millions.

Des avancées insuffisantes et incohérentes

S'il note toutefois quelques avancées (développement des transferts de compétences des médecins vers les pharmaciens ou les infirmières, montée en charge des assistants médicaux, accès direct aux kinésithérapeutes ...), le rapport de Bruno Rojouan dénonce leur insuffisance et leur manque de cohérence. C'est pourquoi il établit 38 nouvelles recommandations qui

s'articulent autour de 3 axes : des solutions en faveur des déserts médicaux, des transferts de compétences des médecins vers les autres soignants, des efforts d'augmentation et de territorialisation des capacités de formation en santé.

Ces recommandations ont été adoptées à la quasi-unanimité par la commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable du Sénat et pourraient faire l'objet d'une proposition de loi au cours du 1^{er} semestre 2025.

© 2024 Les Echos Publishing